Neuf officiers de police judiciaire demandent le retrait de leur habilitation

27/11/2009 à 20h21

« On ne doit pas s'adresser à des policiers comme cela a été le cas » confie Jean-Paul Borrelli, secrétaire régional du syndicat "Alliance Police Nationale. « Comme cela a été le cas lors du réquisitoire, à l'audience du 16 juin, de Jean-Pierre Nahon, procureur de la République de Valence ».

Ce jour-là, au tribunal correctionnel, trois policiers romanais étaient jugés après une intervention musclée qui remontait au 1er juin 2006.

« Le procureur a tenu des propos très durs à l'égard des trois policiers »

Jean-Paul Borrelli poursuit : « le procureur a tenu des propos très durs à l'égard de ces trois policiers. (NDLR : le procureur avait parlé notamment ce jour-là "d'erreur à sanctionner"). Il faut savoir dire stop ! On ne doit pas mettre les policiers plus bas que terre. On doit, à tous les niveaux, respecter les hommes. C'est pourquoi, un courrier a été adressé au Parquet Général de Grenoble. Dans ce courrier, les neuf policiers du commissariat de Romans-sur-Isère demandent que leur habilitation d'officier de police judiciaire (OPJ) leur soit retirée. Ces policiers ne veulent plus travailler
avec le procureur de la République dans un tel climat. C'est historique ! C'est une première en France ! »

suite

(merci à Christophe)